

La laïcité face aux défis d'aujourd'hui

Environ 200 personnes avaient rempli l'auditorium de la Maison du Patrimoine vendredi pour écouter avec ferveur l'historien Jean-Paul SCOT parler de la laïcité. C'est un nouveau succès à mettre au bénéfice de l'Université Populaire de l'Aube qui a su choisir le bon sujet et le bon orateur.

C'est aussi la preuve du besoin qu'ont les gens de comprendre mieux la société dans laquelle ils vivent, d'avoir des bases scientifiques pour apprécier les événements tragiques que nous venons de subir.

Jean Lefèvre a su « chauffer » la salle comme il sait le faire en disant être auparavant allé à la mosquée pour le thé de la laïcité, puis avoir été serrer la main de Mg Stenger lors de la belle conférence de Ghaleb Benkhaïd, un musulman qui défend là encore la laïcité.

Il a abordé le problème des adjectifs qu'on accole généreusement au mot laïcité. *« Chaque fois l'adjectif est une sorte de slip qui cache l'essentiel. L'adjectif n'est pas là pour préciser, mais pour tromper, pour falsifier. Le cas le plus flagrant est celui du FN qui est dirigé contre les musulmans. Sa laïcité « identitaire » est une laïcité à base de cochon et de vin rouge. »*

Il a ensuite présenté l'orateur, *« choisi avec soin car il est un citoyen engagé dans l'éducation populaire et qu'il vient bénévolement et fraternellement. »* Fin connaisseur de Jaurès et des problèmes économiques depuis les années 30, J.P Scot s'est investi dans ce domaine de la laïcité. *« Cela lui permet de prendre de la hauteur pour ce sujet délicat. »*

Bonne liberté de conscience à tous a conclu le président.

Jean-Paul SCOT était handicapé par une opération récente aux yeux, ce qui ne lui a pas permis de maîtriser sa documentation aussi parfaitement qu'il l'aurait voulu. N'empêche, le message était clair et efficace à juger par le volume des applaudissements prolongés.

L'orateur ne s'est pas perdu dans le dédale des affaires politiciennes de l'actualité, mais a su repartir de la loi de 1905, de ses prémices et de sa conception. C'est cet éclairage historique qui permet de comprendre ce principe clair qui sépare l'état des religions et qui fait vivre ensemble république et laïcité. La laïcité fut un combat acharné des démocrates (Jaurès, A. Briand) et dès son application, sujet à de longues luttes politiques.

Et JP Scot de rappeler les origines lointaines de la loi, bien avant 1789, et l'évolution de l'idée qui aboutit à la loi de 1905. Il énumère tous les combats qui parsemèrent le XIXe siècle pour aboutir aux grandes lois républicaines dès 1880 et à la laïcité de 1905.

Cet historique permet de comprendre comment la laïcité républicaine est attaquée aujourd'hui par ceux qui disent la défendre. Elle l'est :

-Par tous les néo-cléricaux qui réclament « la reconnaissance de l'utilité publique des religions »

-Par de nombreux politiques qui instrumentalisent la laïcité.

- Et aujourd'hui, par les terroristes de l'Etat islamique

Contestée, contournée depuis 1958, et surtout 1989, on l'affuble de divers adjectifs (positive, ouverte, identitaire et même européenne) pour mieux la falsifier. Ces groupes de pression « *veulent que les religions retrouvent une place dans l'Etat, l'école, la société et l'espace public, comme si les religions étaient la solution au besoin de « ré-enchantement du monde ».*

JP Scot décrit ensuite la loi de 1905 qui est une loi de protection et de garantie des libertés (conscience, cultes), ce qui aboutit à « *une double émancipation* » de l'état et des églises selon Aristide Briand.

L'état ne connaît que les citoyens ! Mais, s'il y a neutralité sur le plan religieux, il n'y en a pas sur le plan des valeurs dit Jaurès, puisqu'il faut assurer le bien commun et les droits fondamentaux.

En 1946, la laïcité devient un principe constitutionnel. Le député Etienne Fajon (PCF) le fait inscrire dans la constitution.

JP Scot parle ensuite de la société française en 2015. Il ne s'y produit pas, « *un retour au religieux* » comme certains l'affirment ou l'avaient affirmé (Malraux). Bien que la pratique religieuse soit en forte baisse dans toutes les religions (10%, musulmans compris), les religions (catholique et protestante) réclament une place dans la société civile. La loi Debré de 1959, applaudie par l'église catholique en tant que laïcité « positive », avait été un premier mauvais coup porté à la laïcité, Les protestants, pour ne pas être en reste firent adopter une laïcité « ouverte » par le gouvernement Jospin, permettant à l'état d'aider les religions minoritaires par des subventions. (Voir Tableau 1)

Quant aux musulmans dit JP Scot, à part une minorité radicale, ils ne menacent pas le « vivre ensemble » et ne remettent pas en cause la laïcité, bien que leurs pratiques religieuses soient plus importantes (80 % pratiquent le ramadan). (Voir Tableau 2)

Le conférencier se penche ensuite sur **les partis politiques**, positionnant chacun vis à vis de la laïcité.

« *Je suis particulièrement scandalisé par l'OPA lancé sur la laïcité par Marine Le Pen depuis 2005 et ses violentes diatribes contre les prières de rue, contre la construction de mosquées et les repas sans porc dans les cantines scolaires.* »

« *Il n'y a pas parti plus anti-laïque que le Front National* » déclare JP Scot.

Nicolas Sarkozy est partisan d'une « *laïcité moderne* » et dit vouloir pourfendre l'intégrisme républicain. Après son discours de Latran on avait compris qu'il déniait aux instituteurs de la république le droit de former moralement les jeunes, ce qui était selon lui le rôle des curés. Il propose donc de reconnaître que les activités religieuses ont une utilité publique telles que la contribution à l'éducation ou à la culture. Ce serait le règne d'une « catho-laïcité » et le retour aux lois bonapartistes du régime des « cultes reconnus » ou l'extension au « régime concordataire » d'Alsace- Moselle.

Le Parti Socialiste, selon JP SCOT a un double langage. F. Hollande avait promis d'inscrire les 2 premiers articles de la loi de 1905 dans la constitution. Mais une fois élu, il a fait réécrire l'article 1 :

« La République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et respecte la séparation des Églises et de l'Etat, sous réserve des règles particulières applicables en Alsace et Moselle »

Pourquoi rajouter le statut de l'Alsace-Moselle et graver dans le marbre cette flagrante dérogation à la loi ?

Quant à l'article 2 qui déclare ne subventionner ni ne salarier aucun culte, F. Hollande refuse de le joindre à la constitution. « Pas question de modifier la loi de 1905 » déclare-t-il à la presse !!!

Quant à la Gauche de la Gauche, elle est aussi visée par la critique de l'historien JP. Scot. Il y a, dit-il, un danger de laxisme et d'alliance avec des groupes antilaïques ou antirépublicains comme l'UOIF ou les Indigènes de la République. Il faut dialoguer avec l'Islam des lumières non avec les islamistes déguisés en défenseurs des droits sociaux.

Jean-Paul SCOT résume son intervention en déclarant :

Il faut donc dire haut et fort que la laïcité républicaine a toujours reposé sur les principes inséparables de la liberté de conscience et d'égalité des droits des croyants et des non-croyants. Elle n'a jamais été en France une idéologie antireligieuse, ni un athéisme philosophique.

Pourtant la laïcité est aujourd'hui en France menacée de tous côtés. **La laïcité attaquée, c'est la démocratie contestée, c'est la République menacée.** Exploitant la peur engendrée par les attentats terroristes, toutes les forces conservatrices entendent "réformer" ou "moderniser" la laïcité républicaine.

Toutes les organisations qui entendent représenter les croyants des diverses religions, et pas seulement les salafistes et djihadistes musulmans, émettent aujourd'hui des revendications traduisant la

volonté de retour à l'ancien régime des cultes reconnus et à l'alignement de la « laïcité française » sur la dite « laïcité européenne ».

La laïcité n'a pas besoin d'épithète, mais plus que jamais la République doit être réellement « laïque, démocratique et sociale ». Ce n'est pas de moins de laïcité que la France a besoin, mais de plus de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité !

UPOPAUBE.

TABLEAU 1.

D'après l'enquête faite en novembre 2014 par l'Observatoire Sociovision, « **les Français s'éloignent non seulement de la pratique religieuse mais aussi de la croyance religieuse** ».

Ensemble des Français	1994	2014
Se disant croyants	59 %	46 %
Se disant incroyants	32 %	39 %
Ne savent pas	9 %	15 %

10 % à peine des Français pratiqueraient régulièrement un culte. Le psychiatre Fehdi Benslama en conclut : « **Il y a une décomposition de la religion et non un retour au religieux.** ».

TABLEAU 2.

Les dits "musulmans" vivant en France ne menacent pas le « vivre ensemble » sauf une minorité radicale qui a les faveurs de tous les media. D'après les enquêtes américaines du *Pew Research Center* et du Département d'Etat suivant les progrès de l'islam en Europe, on peut estimer que 75 % d'entre eux sont Français à part entière car nés en France ou naturalisés et qu'un quart de ces musulmans sont des étrangers.

D'après ces enquêtes, les "musulmans" vivant en France seraient de loin les mieux intégrés d'Europe affirme l'américain Jonathan Laurence.

Musulmans disant	France	Royaume-Uni	Allemagne
être d'abord musulmans	46 %	81 %	66 %
être d'abord français, anglais, alld	52 %	7 %	13 %
adopter « la façon de vivre du pays »	78 %	41 %	30 %
ne pas voir de contradiction entre leur religion et la vie dans une	74 %	35 %	26 %

société moderne			
avoir une bonne image des chrétiens	91 %	71 %	69 %
avoir une bonne image des juifs	71 %	32 %	38 %

Enquête du *Pew Research Center*, 2009